



L'Écho de Cartigny

Bulletin d'information communal

Table des matières

La salle communale a fait son lifting ÉDITO	3
Association ForêtGenève ENVIRONNEMENT	4-5
Exposition collective des artistes cartignois CULTURE	6
Brèves de Trottoir CULTURE	7
Inès Bron expose des oeuvres de Claire-Lise Monnier CULTURE	8
Sant"e"scalade SPORT	9
Souvenirs : 100 ans de M. Aufranc et apéritif à la Mairie REPORTAGE PHOTO	10
Souvenirs : Repas des aînés REPORTAGE PHOTO	11
Petit tour d'horizon sur les modes de gardes PETITE ENFANCE	12-13
Patrimoine administratif ou patrimoine financier ? FINANCES	14-15
Indemnités et frais FINANCES	16
Le Saviez-vous : les Bals HISTOIRE	17
Nicolas Ettlin et Edouard Buri PORTRAITS	18-19
C'est peut-être vous ! COMMUNICATIONS	20
Avis aux photographes amateurs COMMUNICATIONS	20
ABC recherche trésorier COMMUNICATIONS	20
Cartigny reçoit un prix COMMUNICATIONS	21
Patch'Club de Cartigny COMMUNICATIONS	21
Naissances et décès COMMUNICATIONS	22
Les dates à retenir ces prochains mois AGENDA	23
CONTACTS & IMPRESSUM	24



La salle communale a fait son lifting

ÉDITO

Une salle communale est, par définition, LE lieu public des habitants dans lequel ils peuvent tenir un événement festif ou assister à une manifestation culturelle. Cette salle est donc la vôtre et, de ce fait, elle méritait bien quelques aménagements intérieurs et quelques rafraîchissements. Aujourd'hui, la commune est fière de pouvoir mettre à la disposition de ses habitants une salle qui a fait peau neuve et, que vous aurez, nous l'espérons plaisir à occuper.

Il est désormais bien loin le temps où les enfants de l'école suivaient leur cours de gymnastique sur la scène : pendant que les uns, en souffrance, travaillaient leurs abdos sur les espaliers disposés au fond de la scène ou sur les anneaux attachés sous la charpente du plafond, les autres devaient sauter depuis le bord de cette scène sur un trampoline placé dans la salle ; il va sans dire que les atterrissages étaient parfois voire souvent peu glorieux. Certains petits malins, pour échapper à ces acrobaties, allaient se cacher dans la trappe du souffleur et poussaient de petits cris pour effrayer les élèves qui sautaient. L'instituteur, qui se reconnaîtra ici, n'en a certainement jamais rien su et c'est bien cela qui excitait particulièrement les boute-en-train de la classe et engendrait l'hilarité générale. Magnifiques et si joyeux souvenirs !

Retour en 2018 : après discussions et réflexions au sein de la commission des bâtiments du Conseil municipal et ensuite prise de position par l'ensemble du Conseil municipal, la commune a entrepris un long chantier suivi de près et dirigé par notre équipe technique communale.

Nous n'allons pas rentrer ici dans les nombreux détails des travaux mais voici tout de même un échantillon non exhaustif de ce qui a été fait ou mis en place: panneaux acoustiques dans le foyer et dans la partie buvette, divers travaux de peinture, nouveaux luminaires, mise en conformité de la norme « feu » pour certaines portes, mise en conformité de l'électricité dans tout le bâtiment, mise en place de rideaux obscurcissants le long des murs, achat d'une nouvelle sono avec régie et d'un nouvel écran de projection avec beamer, réfection du sol de la scène et avancement de cette dernière pour pouvoir y ranger les tables et enfin construction de gradins mobiles pouvant accueillir une centaine de personnes. Reste à venir l'acquisition d'un grill de scène pour l'attache de nouveaux luminaires ainsi que de rideaux pour l'arrière scène.

De plus, une nouvelle vaisselle, de nouvelles tables et de nouvelles chaises sont à disposition lors des fêtes et manifestations.

Nous souhaitons que toutes et tous puissent profiter pleinement de cette salle qui a fait peau neuve et qui est désormais plus pratique et surtout bien plus encline à accueillir spectacles et concerts. Nous avons d'ailleurs un joli projet culturel pour 2019, projet dont nous vous ferons part en temps voulu.



Association ForêtGenève

ENVIRONNEMENT

L'énergie-bois est considérée comme neutre au plan du CO₂, du fait que les arbres accumulent autant de CO₂ durant leur croissance qu'ils en rejettent lors de leur combustion ou de leur décomposition.

En outre, l'énergie-bois est renouvelable et se positionne en Suisse comme l'une des formes les plus importantes de production d'énergie durable, derrière la force hydraulique. Outre la production de chaleur, les grosses installations automatiques de chauffage au bois peuvent aussi contribuer à la production de courant.

Le bois est disponible localement et favorise donc l'indépendance énergétique du pays. C'est aussi un combustible renouvelable qui participe peu au réchauffement global du climat, contrairement au mazout et au gaz. Mais les quantités disponibles sont limitées, ce qui en fait un agent énergétique précieux à utiliser au bon endroit.

En Suisse, on brûle chaque année plus de 4 millions de m³ de bois dans des installations très diverses: grandes centrales CCF, chaudières de chauffage à distance, chaudières automatiques situées dans des immeubles ou des maisons individuelles, poêles et cheminées de salon.

Il compte pour environ 10% de l'énergie utilisée pour le chauffage. Le potentiel de production du pays n'est pas encore totalement exploité et pourrait augmenter encore de moitié sans nuire aux forêts. Son usage favorise les emplois dans la région ainsi que l'entretien des forêts.

Pour la problématique du réchauffement climatique global, brûler le bois d'une forêt gérée durablement est vraiment justifié: le CO₂ dégagé par la combustion est réabsorbé par les arbres en croissance qui s'en servent pour grandir et former leur nouveau bois. Mais le bois perd une partie de son avantage si on le transporte sur de grandes distances par la route et le rail.

C'est pour toutes ces raisons que les propriétaires de forêts à Genève se sont unis pour créer leur association et mieux utiliser ces ressources.

Dans la semaine du 25 au 30 juin 2018, les quatre associations de propriétaires forestiers actives sur le canton de Genève ont décidé unanimement, au cours de leurs assemblées générales, de fusionner leurs forces et de créer une nouvelle association couvrant l'ensemble du territoire cantonal, association qui prend le nom de ForêtGenève.

Genève, malgré son riche patrimoine forestier, était le dernier canton suisse où n'existait pas d'association ou de fédération cantonale de propriétaires de forêts.

Cette nouvelle association a pour but d'une manière générale d'assurer le développement et la défense du patrimoine forestier du canton de Genève et plus particulièrement de représenter et défendre les intérêts des propriétaires de forêt.

Pour cela, elle encourage une gestion durable et multifonctionnelle des forêts, elle développe l'exploitation et la valorisation des produits forestiers, elle participe à la promotion de l'utilisation du bois et contribue à une meilleure connaissance générale des enjeux liés à la forêt auprès du public.



ENVIRONNEMENT

A travers ses activités de conseils et d'organisation des travaux forestiers, elle veut promouvoir une gestion durable des forêts en respectant les diverses fonctions qu'elles nous offrent: fourniture d'une matière première renouvelable, accueil du public dans un espace naturel et milieu riche en biodiversité.

Forte actuellement de quelque 200 membres couvrant environ 600 ha de forêt (soit 40% de la surface des forêts privées du canton) elle s'ouvre à l'ensemble des propriétaires forestiers du canton et accueillera également des sympathisants.

Le nouveau comité de ForêtGenève a tenu sa 1ère assemblée générale le 6 novembre 2018 à la Maison du Terroir à Lully. Carine Zäch, Maire et François Jaunin, Président de CABC SA font partie du comité.

CABC est alimenté par cette ressource genevoise. Cette association permet d'alimenter d'autres réseaux de chauffage à distance déjà en fonction et ceux en projet dans les communes.



Exposition collective des artistes cartiginois et de leurs invités

CULTURE

Une fois encore, les artistes de Cartigny nous ont ravis par leurs différents talents. Du fruit de leur immense travail est née une magnifique exposition dont l'allure n'avait rien à envier aux grandes galeries. Techniques, couleurs et matières ont occupé les espaces, les coins et recoins de l'espace Gallay pour la plus grande joie des visiteurs qui ont pu admirer une exposition d'une très grande qualité mais aussi d'une grande variété.

Cette année, chacune et chacun avait pour mission d'inviter un artiste venu d'ailleurs. Le pari fut réussi puisque pas moins de 30 participants ont investi les lieux afin de faire partager leurs passions et leurs messages. Durant trois semaines, les visiteurs ont été très nombreux à profiter de ces œuvres, belle réussite !

En ce 27 septembre, soir du vernissage, nous avons, comme à l'accoutumée, été fort bien reçus par l'association des artistes de Cartigny qui avait préparé pour l'occasion un somptueux apéritif que nous avons eu le plaisir de partager devant la Mairie tant le temps était clément.

Un tout grand merci à vous toutes et tous pour votre engagement et votre accueil si chaleureux. Et pour reprendre un mot cher à votre Président, c'était FORMIDABLE !

Si vous êtes artiste et que vous êtes intéressé,e à rejoindre l'association, n'hésitez pas à prendre contact avec elle afin de lui montrer votre travail !

Bien évidemment, les jeunes talents sont les bienvenus ; faire partie d'une telle association est sans aucun doute une belle opportunité pour se lancer.

Pour tous renseignements :

Eric Wuarin, Président
022 756 22 60
info@ericwuarin.com



Brèves de Trottoir

CULTURE

Dans un cadre champêtre, à la tombée de la nuit, les spectateurs arrivent au lieu-dit La Bergerie mis aimablement à disposition par le propriétaire.

Cartignois, habitants des villages voisins ou venant d'autres horizons découvrent deux locaux aménagés pour la circonstance en bar et petite salle de spectacle. Les plus avisés ont déjà réservé les "meilleures" places et se dirigent vers le bar où leur sont proposées des boissons, des planchettes variées et des pâtisseries toutes aussi alléchantes les unes que les autres.



Les trois coups rituels annoncent le début du spectacle. Pour sa troisième présentation, la Troupe du Pavillon nous propose les Brèves de Trottoir.

Cette comédie de Pierre Martinez est composée de sketches souvent loufoques qui se déroulent dans la rue entre passants qui se croisent par hasard.

Cinq comédiens se partagent de multiples rôles: des lycéens, une voyante, des balayeurs, etc. plus typés les uns que les autres dans des situations rocambolesques. Un maître de cérémonie annonce le titre de chaque sketch précédé d'un bref interlude musical. On ne voit pas le temps passer en compagnie de personnages aussi colorés.

Mais tout a une fin. Les spectateurs et comédiens se retrouvent pour partager leurs impressions. Nous avons passé un très bon moment.



Inès Bron expose des œuvres de Claire-Lise Monnier

CULTURE



▼
Claire-Lise Monnier

Elève en section bilingue au collège de Saussure, Inès Bron souhaite poursuivre ses études dans le domaine de l'événementiel à l'Ecole hôtelière de Lausanne. Pour son travail de maturité, elle a opté pour un projet en lien avec ses futures études : organiser une exposition.

Son choix a été défini par des liens familiaux, en l'occurrence son arrière grand-tante Claire-Lise Monnier. Cette artiste peintre née en 1894, fille de Philippe Monnier, épouse de Paul Mathey, est décédée en 1978 à Cartigny.

Bien qu'entourée depuis son enfance de tableaux, Inès ne portait pas une attention particulière à cet art. Cependant, soutenue par sa famille, elle se met à la recherche d'une galerie intéressée à présenter des œuvres de cette artiste « Ce fut l'étape la plus compliquée ».

Munie d'un certain nombre d'adresses, Inès a reçu un accueil favorable auprès de M. Fueg, responsable de l'association La Galerie. «Ce cadre aurait plu à Claire-Lise Monnier qui aimait l'ambiance des cafés et qu'elle a exprimée dans plusieurs toiles ». En effet, la salle d'exposition est située au-dessus d'un charmant vieux café rue de l'Industrie au cœur des Grottes.

L'espace d'exposition étant limité, le choix des tableaux a été dicté par le souhait de représenter les différentes périodes de la production artistique. L'artiste a développé de nombreux thèmes : scènes de campagne, de vie du peuple, de cirque, de guerre ainsi que des scènes allégoriques et religieuses.

Flyers, réseaux sociaux, articles de presse ont attiré les visiteurs qui ont redécouvert une artiste genevoise.

« J'étais un peu indifférente à la peinture mais grâce à ce travail j'ai appris à apprécier l'art »

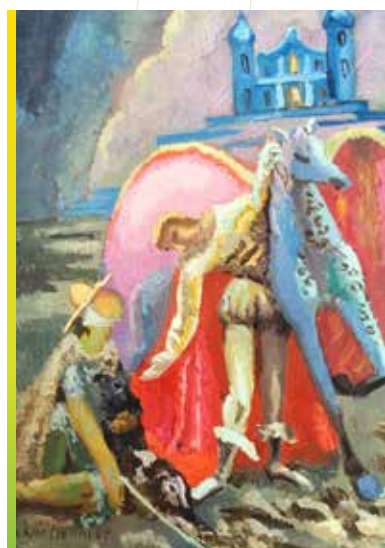
Il ne nous reste plus qu'à féliciter Inès pour sa performance et lui souhaiter une pleine réussite pour la soutenance de son travail de maturité.



▼
Le clown vert



▼
Inès Bron



▼
Le prince et la bergère



Sant“e”scalade

SPORT



En 2004, la commune de Cartigny s'investit en tant que commune pilote dans un projet qui veut lutter contre la sédentarité et la «malbouffe» par une initiation et des entraînements à la course à pied liés à une information concernant l'importance d'une alimentation saine et d'une activité physique au quotidien.

A cette époque, les entraînements ont lieu le soir après l'école avec le soutien de quelques parents et se terminent par un goûter à base de fruits offerts par la commune.

En 2006, le comité de la fameuse course de l'Escalade propose d'organiser officiellement et en partenariat avec les communes qui le souhaitent, une série de huit entraînements hebdomadaires dans les semaines précédant la course; ceci avec l'encadrement de diététicien-nes et d'entraîneur-euses diplômé-es. C'est parti pour sant“e”scalade.

Depuis quelques années les entraînements ont lieu à midi dans le cadre scolaire. Cette année, nos deux nouvelles enseignantes, Gwenaëlle Genecand et Laura Boscardin encadrent avec l'aide de parents volontaires une quarantaine d'enfants lors des entraînements. Ceux-ci sont suivi d'un casse-croute bien mérité ainsi que d'un fruit ou d'un légume fourni par sant“e”scalade.

Si vous êtes dans le village le lundi aux alentours de midi, vous risquez fort de croiser une ribambelle de jeunes cartiginois enthousiastes et en pleine forme qui courent à vive allure dans les rues du village !

La commune finance avec plaisir ce projet et souhaite à toute l'équipe une belle course de l'Escalade 2018.

Plus d'infos sur www.escalade.ch/santescalade





6



7



8



REPORTAGES PHOTO

Anniversaire de M. Aufranc à la Mairie avec ses enfants : photos 1 à 3.

Apéritif à la Mairie pour fêter la médaille de Nicolas Ettlin : photos 4 & 5.

Repas des aînés : photos 6 à 8.



Petit tour d'horizon sur les modes de gardes pour nos tout petits

Petite enfance

Habiter la commune de Cartigny, presque tout le monde est d'accord, c'est une chance !

Cela étant, il n'y a peut être pas que des avantages à habiter en campagne surtout en matière de garde pour les enfants en âges pré-scolaire. En effet, il est difficile d'avoir les mêmes bénéfices à la campagne que dans une grande commune suburbaine parce que, tout simplement, nos moyens financiers et nos infrastructures ne sont pas les mêmes. Néanmoins, la commune se sent très concernée par le sujet et met tout ce qu'elle a la possibilité de mettre en œuvre pour contenter un maximum de familles dans le besoin de trouver un mode de garde.



Les Cartiminois

Commençons par la crèche. Notre commune a longtemps, sur proposition de l'exécutif et décision du Conseil municipal, loué trois places à la crèche de Conflignan. Il est à noter qu'une place peut-être occupée par deux enfants à mi-temps. Malheureusement, en raison des besoins pour ses propres habitants, Conflignan a dû récupérer une de nos places. Nous n'en avons par conséquent plus que deux et notre liste d'attente compte une dizaine d'enfants. Nous espérons vivement pouvoir les garder mais rien n'est sûr, malheureusement.

La bonne nouvelle est la construction prochaine d'une crèche à Aire-la-Ville, crèche qui rejoindra la fondation de celle de Conflignan. Cartigny s'est d'ores et déjà positionnée et a réservé trois places dans ce nouvel espace qui verra le jour en décembre



Petite enfance

2020. Précisons qu'il ne s'agit pas de trois places supplémentaires à celles que nous possédons aujourd'hui ; il s'agit d'un transfert de ces places avec récupération de celle que nous avons perdue. Pour inscrire votre enfant, il vous suffit d'obtenir un formulaire à la mairie de Cartigny. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée puis mises sur liste d'attente.

Autre mode de garde, celui des mamans de jour. « Le Couffin » est notre association intercommunale pour l'accueil familial de jour. Elle est subventionnée par les communes de Bernex, Aire-la-ville, Cartigny, Avully, Chancy, Avusy, Soral et Laconnex. Les accueillantes familiales sont toutes agréées par le SASAJ (service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour) après avoir suivi une formation de 45 heures. De plus, une chargée d'évaluation se rend dans les familles accueillantes environ tous les deux ans.

La coordinatrice de notre association organise régulièrement des rencontres entre les accueillantes familiales qui peuvent, à ces occasions, échanger sur leurs pratiques.

Ce mode de garde remporte un grand succès auprès des familles de la Champagne et l'attente d'une place est bien moins longue que dans une crèche. Toutes les informations figurent sur le site www.lecouffin.ch

Le Couffin apporte également tout le soutien administratif nécessaire aux

personnes qui souhaitent garder des enfants à leur domicile en toute légalité.

L'association propose également un service de dépannage durant les vacances ainsi qu'un service baby-sitting.

Enfin, et même si il ne s'agit pas d'un mode de garde à proprement dit mais davantage d'un espace de sociabilisation, Cartigny possède son propre jardin d'enfants pour les petits âgés de 2 à 4 ans. Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en matinées, cet espace de vie enfantine est subventionné par la commune et géré par l'association « Les Cartiminois » dont le comité est composé de parents bénévoles très engagés qui ne comptent pas leur temps afin d'offrir tout ce qu'il y a de mieux aux enfants qui sont chaque matin encadrés par une éducatrice et deux aides éducatrices travaillant à tour de rôle.

Pour tous renseignements :

Coralie Davet, Présidente
022 782 38 84
c.davet@icloud.com



Les Cartiminois



Patrimoine administratif ou patrimoine financier ?

FINANCES

La législation oblige les collectivités publiques à accomplir différentes tâches. Les cantons et les communes doivent se doter d'une infrastructure pour respecter ces dispositions légales.

Une partie de l'actif de leur bilan est donc formé d'éléments indispensables à l'accomplissement des tâches publiques. Le critère de l'aliénabilité permet de classer les éléments du patrimoine comme actifs administratifs ou actifs financiers. Concrètement, cela implique que les éléments du patrimoine administratif ne peuvent être vendus sans nuire à l'accomplissement des tâches publiques, alors que les actifs financiers sont constitués de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la commune a la libre disposition.

L'actif du bilan de la commune est réparti entre patrimoine administratif et patrimoine financier. Le règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) définit ces deux patrimoines à son article 221.

Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 des modifications de la loi sur l'administration des communes (LAC) relatives au Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), de nombreux retraitements comptables doivent être effectués. Cela a généré de multiples écritures pour présenter un budget 2019 «MCH2 compatible» tout en garantissant une lisibilité avec les comptes 2018 à boucler. Un casse-tête pour notre comptable qui bénéficie de l'accompagnement d'une experte en la matière pour mettre en place tous les tableaux de bords BIM (gestion des biens d'investissements) nécessaires à la gestion des patrimoines administratifs et financiers notamment.

Mais passons à la pratique. Le patrimoine administratif de la commune de Cartigny est constitué des actifs non réalisables, donc en principe inaliénables, nécessaires à l'accomplissement des tâches publiques prévues dans la Constitution et les lois. Soit la mairie, la salle communale et la protection civile (abris PC), l'école, l'ancienne école (garderie et midi à Cartigny), la voirie et les espaces verts (ancien stand de tir ainsi que la parcelle au chemin de la Passe) et le local des pompiers. Il comprend également les routes communales.

Tout au long de l'année, les locaux communaux (essentiellement la salle communale, la salle de gymnastique, la salle de rythmique, les abris PC) sont mis à disposition des associations et des habitants pour des activités sportives et l'organisation de fêtes privées et manifestations villageoises. Ils sont aussi loués à des sociétés sportives et culturelles externes.



FINANCES

Quant au patrimoine financier immobilier, il est constitué de l'ensemble des biens qui sont réalisables sans nuire à un but d'utilité publique et qui sont gérés selon les usages commerciaux. Soit pour Cartigny l'ancienne Poste (épicerie-poste et logements), l'immeuble communal des Trois-Fontaines, le Café de Cartigny et ses deux logements du 1^{er} étage et 2^{ème} étage.

En 2017, un audit énergétique a été réalisé sur plusieurs bâtiments. Cela a entraîné une réflexion générale sur les investissements à planifier dans ce domaine. Ainsi, des crédits d'études ont été votés et des premières études réalisées pour chiffrer les rénovations et la mise en conformité des bâtiments relevant tant du patrimoine financier qu'administratif. Par la suite, un plan quinquennal des investissements a pu être élaboré tout en tenant compte des amortissements en cours résultant des précédents travaux.

Restent à étudier l'opportunité de réaliser, ou pas, ces investissements et déterminer le mode de financement de ces investissements (financement par des fonds propres ou recours à l'emprunt).

En effet, cette problématique n'est pas relevante pour notre budget de fonctionnement. En cas de recours à l'emprunt, c'est par le biais de l'amortissement (thésaurisation d'une partie de nos recettes financières) que nous générons le cash nécessaire au remboursement de l'emprunt.

Les investissements dans les routes et les bâtiments du patrimoine administratif doivent être amortis chaque année, à charge de notre budget de fonctionnement. La durée de cet amortissement est en fonction du type d'investissement :

- La construction d'un bâtiment doit être amortie sur 30 ans (chaque année, on comptabilise une charge de 1/30 du coût total de l'investissement)
- La rénovation légère d'un bâtiment doit être amortie sur 10 ans (chaque année, on comptabilise une charge de 1/10 du coût total de l'investissement)

Ces amortissements sont comptabilisés à charge du compte de fonctionnement et il convient de s'assurer que ces charges pourront être absorbées sans que nos comptes annuels deviennent déficitaires. A défaut, il faudrait augmenter nos impôts pour couvrir ces amortissements.

Ces amortissements annuels ont pour conséquence que, pendant toute leur durée, les habitants qui « profitent » de ces installations en supportent la charge de l'investissement, répartie sur la durée de vie probable du bien. En effet, après 30 ans, un bâtiment a souvent besoin d'une rénovation importante.



Indemnités et frais

FINANCES

On parle beaucoup, dans la presse, des indemnités et des frais de représentation des élus, fédéraux, cantonaux et communaux. Il n'est pas de notre ressort de juger, dans les autres collectivités, de l'opportunité, ou pas, d'une dépense, ni de nourrir la polémique.

Toutefois, il nous a paru qu'il pouvait être utile, pour nos habitants, de s'assurer que, dans notre commune, ces dépenses étaient, comme pour les autres charges du compte de fonctionnement, maîtrisées, contrôlées et engagées avec parcimonie.

Concernant la Maire et ses Adjointes, au cours de l'année 2017, les indemnités totales versées à l'exécutif se sont élevées à CHF 70'200, y.c. compris des dédommagements pour CHF 7'000, soit, en moyenne, CHF 23'400 brut par personne. A cette somme s'ajoute bien entendu la part patronale des charges sociales. Dans le budget 2019, ces indemnités ont dû être augmentées parce qu'elles étaient inférieures au minimum fixé par la loi.

De même, l'exécutif n'a pas de carte de crédit sur le compte de la mairie, ni d'abonnement de téléphone ou de transport public payé par la collectivité. Ces frais inhérents à leur fonction (déplacement, communication, etc.) sont couverts par le dédommagement collectif de CHF 7'000, soit CHF 194 par mois et par magistrate.

Quant au Conseil municipal, chacun « reçoit » CHF 600 par année, somme que les Conseillers municipaux consacrent à faire un petit voyage de 2 ou 3 jours, une ou deux fois par législature. Pour les 13 conseillers municipaux, cela représente CHF 7'800 au total pour l'année 2017.

De plus, chaque conseiller municipal reçoit une indemnité de CHF 40 par séance de commission. C'est au cours de ces séances (commissions des bâtiments, des routes, des finances, de la culture, sociale, information, etc.) que sont étudiés les différents dossiers qui permettront ensuite au Conseil municipal de prendre ses décisions en connaissance de cause. Au total, pour l'année 2017, ces indemnités pour ces séances de commissions se sont élevées à CHF 6'000 pour les 36 séances qui se sont tenues.

Il ne s'agit là que des indemnités financières, et ces chiffres ne tiennent pas compte du plaisir que nous avons à œuvrer pour le bien de tous. Nous avons à cœur, pour les années à venir, à continuer à nous montrer dignes de la confiance que vous nous témoignez.



Le Saviez-vous : les Bals

HISTOIRE

Saviez-vous que durant les années 1960, de nombreux bals étaient organisés ? Comme à cette époque on ne traversait que rarement le viaduc, les jeunes se retrouvaient dans la Champagne. Ils se déplaçaient en bande à vélo et parfois avec la voiture de papa. L'année civile était ponctuée de manifestations festives. On y retrouvait les camarades des villages avoisinants et ceux qui prenaient le même bus.



Les torchons



La lune et le soleil

Le premier bal de l'année avait lieu le lundi de Pâques, à Conignon. C'était une sortie inéluctable car elle faisait suite à la période hivernale et au Carême. Le village de Laconnex organisait le bal du lundi de Pentecôte et ensuite à Soral se tenait le bal des Roses. Ce dernier était également une manifestation incontournable. La vogue de Cartigny, associée à son bal traditionnel, annonçait le début de l'année scolaire. A la sortie de l'école à 16h, les élèves s'y précipitaient car ils recevaient un bon pour un tour gratuit en carrousel au grand dam des parents qui les attendaient pour recouvrir leurs nouveaux livres et cahiers. Pour clôturer l'année, le bal de l'Escalade était organisé à Cartigny. Il était très renommé et très fréquenté.

En effet, un concours y était organisé. La rivalité entre concurrents de diverses communes était très présente. Les participants confectionnaient eux-mêmes leur costume. Chacun y mettait tout son talent et ne ménageait pas sa peine pour réaliser le plus beau déguisement. L'envie de gagner était là. Les prix étaient attribués à trois catégories : l'originalité, la beauté, et un prix de groupe.



Nicolas Ettlin et Edouard Buri

Une jeunesse qui a des talents!

PORTRAITS

Deux jeunes habitants de notre commune viennent de se distinguer en participant au championnat suisse des métiers, les SwissSkills qui se sont déroulés cet automne à Berne. La grande messe a lieu, pour l'instant, tous les 4 ans et réunit des apprentis de plus de 135 métiers différents qui s'affrontent durant plusieurs jours dans une série d'épreuves propres à leur domaine professionnel. Mais ne va pas aux SwissSkills qui veut! La sélection est difficile pour y parvenir puisqu'il faut gagner son ticket pour la capitale suisse en participant à des épreuves cantonales ou régionales selon les professions.

Après avoir partagé certains bancs d'école au village puisqu'une seule année sépare nos deux compères, Edouard Buri et Nicolas Ettlin se sont retrouvés sélectionnés, chacun dans sa catégorie, pour cette belle fête qui met à l'honneur et donne toutes ses lettres de noblesse aux formations professionnelles acquises par le biais de l'apprentissage.

Edouard effectue sa 4^{ème} année de polymécanicien chez Rolex et c'est un habitué des concours puisque c'est la 2^{ème} fois qu'il gagne son ticket pour Berne. Il est parti cette fois avec une valise de plus de 20 kilos car il devait emmener pour la compétition certains outils de mesures. L'objectif de sa semaine: construire un robot, capable de plier un carton. Pour cela, deux journées tout d'abord pour prendre connaissance, apprivoiser les machines fournies pour la compétition en effectuant des tests sur ces dernières. Il a ensuite reçu les plans du robot à réaliser ainsi que des horaires de passages sur les machines car 8 concurrents devaient se partager ces gros engins coûteux qui allaient ensuite leur permettre d'usiner les différentes pièces, les monter et les assembler. Les trois jours suivants furent assez éprouvants puisque les heures de travail s'enchaînaient à un rythme soutenu. Edouard retient surtout la bonne ambiance régnante entre les participants lorsque le soir, ils pouvaient décompresser avant de rejoindre leur abri PC pour la nuit. Edouard a obtenu la 5^{ème} place sur 8 concurrents et ce résultat est vraiment honorable quand on sait qu'il n'a pas encore vu dans son cursus de formation tous les aspects théoriques nécessaires à la construction de ce robot. Il a vécu pleinement cette expérience et en retient aussi l'intérêt qu'il a eu de pouvoir échanger, discuter avec les autres participants et prendre conscience des différences



Edouard Buri



PORTRAITS

Nicolas Ettlin



qui existent entre les écoles de Suisse dispensant la même formation que la sienne.

Nicolas a seulement 17 ans mais il est déjà en 3^{ème} et dernière année, en filière plein temps accélérée au Centre de Formation Professionnelle Technique pour devenir informaticien en développement web design. C'est sa première participation aux SwissSkills et pour cela, il a dû se sélectionner durant le printemps 2018. Un seul jour de compétition à Berne pour Nicolas mais pas des moindres. Toute sa famille l'a accompagné pour vivre ce grand moment avec lui. Sa tâche, six heures d'épreuves pour réaliser un programme informatique capable de jouer aux morpions sans perdre. Il finira avec une heure d'avance malgré la pression constante et la difficulté de faire abstraction du public autour qui est venu encourager et admirer tous ces jeunes à l'œuvre. A l'issue du concours, le soir même, Nicolas apprend qu'il est sélectionné parmi les 3 finalistes pour la grande remise des prix dans la patinoire PostFinance Arena. La surprise et la joie viendront le récompenser lorsqu'il est désigné vainqueur parmi 25 participants dans sa catégorie. Outre sa médaille et la fierté d'avoir réalisé un tel exploit, Nicolas est reparti des SwissSkills avec l'invitation de participer aux Olympiades des métiers qui se dérouleront en Russie en 2019. Assurément, une expérience incroyable qu'il pourra vivre quelle qu'en soit l'issue.

Edouard et Nicolas achèveront leur formation en obtenant en fin d'année scolaire leur certificat fédéral de capacité (CFC) ainsi que leur matu-professionnelle. La suite? Ni l'un ni l'autre n'est déjà complètement fixé mais Edouard caresse l'idée de suivre un Bachelor en génie mécanique et son rêve serait de pouvoir travailler chez Sauber, un fabricant de pièces pour la formule 1. Il faut dire aussi que ce sportif qui pratique le VTT et le



badminton est tombé dans la marmite familiale puisqu'il partage la passion paternelle avec une de ses sœurs en restaurant des voitures anciennes. Quant à Nicolas, son choix se dirige vers un Bachelor en informatique mais il hésite encore entre une année passerelle pour rejoindre l'EPFL ou la formation dispensée à l'HEPIA à Genève. Ce qui est certain, c'est que Nicolas est passionné par l'informatique depuis tout petit déjà; lors de son passage à l'école primaire, il créait déjà des sites pour les camps d'école et il a ensuite créé le site et les différentes applications pour les cuisines scolaires, Midi à Cartigny. Il est en passe de réunir passion et métier et il n'est donc pas surprenant d'apprendre que Nicolas consacre son temps libre à différents projets informatiques dont les améliorations constantes et les mises à jour d'un jeu de Loups-Garous en ligne.

Félicitations à vous, Edouard et Nicolas et belle suite à vos projets! Notre jeunesse incarne décidément de belles réussites et a de beaux jours devant elle!



C'est peut-être vous !

COMMUNICATIONS

C'est peut-être vous qui avez des connaissances en informatique, en jardinage, en bricolage, en montage de meubles ou autres.

N'hésitez pas à vous annoncer à la Mairie et nous transmettrons vos coordonnées aux personnes intéressées par vos compétences !

Il arrive en effet souvent que les habitants nous questionnent sur le sujet et il nous est parfois difficile de répondre à leur demande car nous n'avons, pour le moment, pas encore connaissance de vos talents.

ABC recherche trésorier

COMMUNICATIONS

ABC est toujours à la recherche d'un ou d'une trésorière pour tenir les comptes à jour : pour tout renseignement, merci de contacter le Président Christophe Morand au tél. 022 756 26 54 ou par courriel christophe_morand@hotmail.com

Et bien sûr, les nouveaux membres sont les bienvenus afin de poursuivre l'aventure !

A bientôt pour de nouvelles activités autour du livre.

L'association ABC

Avis aux photographes amateurs

COMMUNICATIONS

Pour alimenter notre site internet, nous aurions besoin de quelques photographies prises lors de nos fêtes, spectacles et différentes manifestations communales.

N'hésitez pas à partager vos images en nous en faisant part à l'adresse mail info@cartigny.ch

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre collaboration.



Cartigny reçoit un prix

COMMUNICATIONS

Grâce au travail et au talent de nos employés communaux, Cartigny a très récemment reçu le deuxième prix intercommunal de décorations florales dans la catégorie de 400 à 3'000 habitants.

Nous sommes très fiers de cette jolie distinction et profitons ici, une fois encore, pour remercier très chaleureusement Roger, Nelson et Pierre-Alain pour leur implication quotidienne. Grâce à eux, nos devantures de bâtiments, nos plates-bandes et nos fontaines sont décorées avec goût et toujours très bien entretenues.

Merci également à vous chers habitants qui décorez avec soin vos fenêtres, vos cours et vos jardins. Même si le plaisir est d'abord le vôtre, il est aussi le nôtre et contribue largement à la belle image que Cartigny véhicule.

Patch'Club de Cartigny

COMMUNICATIONS

Vous aimez l'artisanat ? Vous aimez coudre ?

Le Patch'Club de Cartigny peut recevoir encore quelques personnes motivées pour participer à ses cours. Ceux-ci se déroulent à la salle communale dans l'ancien local de la Mairie les lundis après-midi de 14 à 16h ou le soir de 19 à 21h.

Actuellement, nous préparons une exposition qui aura lieu en automne 2020 et chaque année, fin novembre, nous organisons le marché artisanal.

Cela vous tente ? Alors prenez contact pour plus de renseignements avec :

Jeannette Pittet

Case postale 53
1236 Cartigny

076 674 32 28
jeannette.p@bluewin.ch



Naissances et décès

COMMUNICATIONS



Léna
Giampaolo

née le 27 juin 2018



Léane
Verdan

née le 11 juillet 2018



Daphné
Baeriswyl

née le 2 août 2018



Inès
Pittet

née le 11 août 2018



Jacqueline
Egenter

décédée le 18 août 2018



Les dates à retenir ces prochains mois

AGENDA

26 AU **10**
FÉVRIER **MARS**

Exposition de l'artiste Patrick Reymond

10

MARS

Les Failles

23

MARS

Levée déchets
encombrants

20

MARS

AU

6

AVRIL

Théâtre « Troupe du Trabli »

5

MAI

Le Feuillu

15

MAI

Sorties
des aînés

18

MAI

Concert « Post-Scriptum » : chœur et musique

**DÉBUT
JUN**

Concert
du Chœur
d'hommes



**MAIRIE DE CARTIGNY**

Chemin de la Bergerie 18
1236 Cartigny

T 022 756 12 77

F 022 756 30 93

info@cartigny.ch
cartigny.ch

Lundi 14h00 à 17h00

Mardi 17h00 à 19h00

Jeudi 08h00 à 10h00

Vendredi 08h00 à 10h00

**ÉDITEUR RESPONSABLE**

Mairie de Cartigny

LE BULLETIN EST RÉALISÉ PAR LA COMMISSION DE L'INFORMATION. ONT PARTICIPÉ À SON ÉLABORATION

Delphine Bolle de Paoli, Yves Cogne, Carole Curchod, Isabelle Dubouloz, Sylvana Moget, Pierre-Alain Pignat & Nicolas Pontinelli.

GRAPHISME & PRODUCTION

Candy Factory, imprimé sur du papier 100% recyclé, certifié FSC

PROCHAINE PARUTION

Mi-juin 2019

DÉLAI POUR LA REMISE DES ARTICLES

30 avril 2019

LES BULLETINS COMMUNAUX SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES EN .PDF

cartigny.ch/bulletin-information-communal

Impressum

